

ACQUISITION DE LA LICENCE IV
« CAMPING DES DUNES »

Madame Christelle DENEUVILLE, fait part au Conseil Municipal que la SARL « Vauban Plein Air » a terminé la gestion de la délégation de service public du « Camping des Dunes » au 30 septembre 2023 et que par délibération du 23 juin 2023, le nouveau contrat de concession de service public a été attribué à la société « Nature et Vacances » à compter du 1^{er} octobre 2023.

Considérant l'intérêt et l'opportunité pour la commune de Gravelines de conserver la licence IV affectée à la gestion du « Camping des Dunes », il a été proposé à Monsieur Jean-Pierre TESSIER, représentant de la SARL « Vauban Plein Air », de céder la licence IV à la commune de Gravelines au prix de **6 000 € HT** (7 200 € TTC).

Cette licence IV sera exploitée par le nouveau délégataire dans le cadre de la concession de service public relative à l'exploitation du « Camping des Dunes ».

Le nouveau délégataire de la concession de service public aura l'obligation de se former en vertu de l'article L.3332-1-1 du Code de la Santé Publique et d'effectuer les démarches administratives pour l'exploitation de cette licence IV, conformément aux articles L.3332-3 et suivants du Code de la Santé Publique.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la proposition d'acquisition de la licence IV au prix de **6 000 € HT** (7 200 € TTC) ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué (e) à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article **2051** – Fonction **9** – Sous-fonction **94** – Programme **4591** du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 SEPTEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **22 SEP. 2023**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **22 SEP. 2023**

Conseil Municipal convoqué le : 13 Septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023
--

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET à partir de 18h03, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 18h55, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 18h55,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.